# 

* Date : 06-09-2016
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2016204429
* Author : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Aménagement du territoire. - Conseil d'Etat
Un arrêt du Conseil d'Etat n° 235.169 du 21 juin 2016, Section du contentieux administratif, XIII
e Chambre, annule l'arrêté ministériel du 17 septembre 2014 approuvant l'abrogation partielle du P.C.A. n° 1bis dit "Est" à Plombières (Moresnet) et, "pour autant que de besoin", de la délibération du conseil communal du 26 février 2014 par laquelle la commune de Plombières adopte définitivement la décision d'abrogation du P.C.A.